

**COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE**  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 1<sup>er</sup> juin 2022**

*L'an deux mille vingt-deux, le 1<sup>er</sup> juin à 20 heures 30, le Conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la Présidence de Monsieur Christian SIMON. La convocation a été envoyée en date du 24 mai 2022.*

**Présents** : Jacques ARNOUX, Pierre VALLERIX (suppléant de Roland AVENIERE), Stéphane BECT, Maurice BODECHER, Stéphane BOYER, Natacha BRENIER, François CAMBERLIN, Yann CHABOISSIER, François CHEMIN, Éric FELISIAK, Humberto FERNANDES, Nathalie FURBEYRE, Gilles MARGUERON, Denise MELOT, Jacqueline MENARD, Jean-Claude RAFFIN, Maryvonne ROBIN, Christian SACCHI, Thierry THEOLIER, Jérémy TRACQ.

**Absents** : Jean-Marc BUTTARD, Christian CHIALE, Fabienne CLARAZ-BONNEL, Christian FINAS, Marc KONAREFF, Laure MAURETTE, Erica SANDFORD, Karin THEOLIER.

**Procurations** : Jean-Marc BUTTARD à Christian SACCHI  
Erica SANDFORD à Natacha BRENIER  
Karin THEOLIER à Yann CHABOISSIER

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 21

Nombre de pouvoirs : 03

Nombre de votants : 24

Madame Maryvonne ROBIN a été désignée secrétaire de séance.

---

**Objet : Services de transports touristiques été 2022**

- **Grille tarifaire**

Monsieur Jean-Claude RAFFIN, Vice-président, présente à l'assemblée le projet de grille tarifaire relative à la mise en œuvre des services de transports touristiques durant l'été 2022.

Il informe l'assemblée que les services portés par al CCHMV couvrent la période du 18 juin 2022 au 16 septembre 2022.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer.

**Le Conseil communautaire,**  
**Après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Valide** la grille tarifaire proposée pour l'été 2022 dans les conditions suivantes :

• **Conditions d'accessibilité aux services portés par**

Envoyé en préfecture le 09/06/2022

Reçu en préfecture le 09/06/2022

Affiché le



ID : 073-200070340-20220601-2022\_95-DE

N°	Trajet	Type	Titres de transports admis	Tarifs	Conditions d'achat	
S52	Modane – Val Cenis Lanslebourg via Aussois	Permanente du 02/07 au 26/08, TAD du 18/06 au 01/07 puis du 28/08 au 16/09	Titre Belle Savoie Express (BSE) aller simple ou aller-retour	Tarifs publics régionaux	Dans le bus directement auprès du conducteur ou sur <a href="https://vente-bellesavoieexpress.fr/">https://vente-bellesavoieexpress.fr/</a>	
			Ticket issu d'un carnet de 10 tickets non nominatifs	<b>15,00€ en plein tarif, 12,00€ via le pass activité liberté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'office de tourisme</li> <li>• A la maison cantonale</li> </ul>	
			Pass mobilité semaine nominatif	<b>Tarifification dans tableau ci-après</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'office de tourisme</li> <li>• A la maison cantonale</li> </ul>	
			Pass mobilité saison nominatif	<b>25,00€</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'office de tourisme</li> <li>• A la maison cantonale</li> </ul>	
			Forfait saison HMV 22/23	<b>Tarifs domaines skiabiles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aux caisses des remontées mécaniques</li> </ul>	
S53	Modane – Bonneval sur Arc	Permanente du 02/07 au 26/08, TAD partiel la semaine du 28/08 au 03/09, TAD intégral du 18/06 au 01/07 puis du 28/08 au 16/09	Titre Belle Savoie Express (BSE) aller simple ou aller-retour	Tarifs publics régionaux	Dans le bus directement auprès du conducteur ou sur <a href="https://vente-bellesavoieexpress.fr/">https://vente-bellesavoieexpress.fr/</a>	
			Ticket issu d'un carnet de 10 tickets non nominatifs	<b>15,00€ en plein tarif, 12,00€ via le pass activité liberté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'office de tourisme</li> <li>• A la maison cantonale</li> </ul>	
			Pass mobilité semaine nominatif	<b>Tarifification dans tableau ci-après</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'office de tourisme</li> <li>• A la maison cantonale</li> </ul>	
			Pass mobilité saison nominatif	<b>25,00€</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'office de tourisme</li> <li>• A la maison cantonale</li> </ul>	
			Forfait saison HMV 22/23	<b>Tarifs domaines skiabiles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aux caisses des remontées mécaniques</li> </ul>	
			TLJ de circulation sans restrictions	TLJ de circulation <b>sauf le samedi</b>		
			TLJ de circulation sans restrictions	TLJ de circulation <b>sauf le samedi</b>		

L2	Modane – L' Orgère	Sur réservation	Ticket à l'unité	<b>Aller simple : 3,00€ Aller-retour : 5,00€</b>	Dans le bus directement auprès du conducteur	TLJ de circulation sans restrictions
			Ticket issu d'un carnet de 10 tickets non nominatifs	<b>15,00€ en plein tarif, 12,00€ via le pass activité liberté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'office de tourisme</li> <li>• A la maison cantonale</li> </ul>	
			Pass mobilité semaine nominatif	<b>Tarifification dans tableau ci-après</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'office de tourisme</li> <li>• A la maison cantonale</li> </ul>	
			Pass mobilité saison nominatif	<b>25,00€</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'office de tourisme</li> <li>• A la maison cantonale</li> </ul>	
			Forfait saison HMV 22/23	<b>Tarifs domaines skiables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aux caisses des remontées mécaniques</li> </ul>	
L3	Modane - Le Bourget – La Norma	Sur réservation	Ticket à l'unité	<b>Aller simple : 3,00€ Aller-retour : 5,00€</b>	Dans le bus directement auprès du conducteur	TLJ de circulation sans restrictions
			Ticket issu d'un carnet de 10 tickets non nominatifs	<b>15,00€ en plein tarif, 12,00€ via le pass activité liberté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'office de tourisme</li> <li>• A la maison cantonale</li> </ul>	
			Pass mobilité semaine nominatif	<b>Tarifification dans tableau ci-après</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'office de tourisme</li> <li>• A la maison cantonale</li> </ul>	
			Pass mobilité saison nominatif	<b>25,00€</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'office de tourisme</li> <li>• A la maison cantonale</li> </ul>	
			Forfait saison HMV 22/23	<b>Tarifs domaines skiables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aux caisses des remontées mécaniques</li> </ul>	

- Tarification des titres de transport CCHMV– euros TTC**

Titres unitaires	Ticket aller simple	5,00€
	Ticket aller simple gratuit moins de 2 ans	0€
	Ticket aller-retour	5,00€
	Ticket aller-retour gratuit moins de 2 ans	0€
Carnets de 10 tickets	Carnet de 10 tickets non nominatifs plein tarif	15,00€
	Carnet de 10 tickets non nominatifs via pass activités HVM - Liberté	12,00€
	Carnet de 10 tickets non nominatifs gratuit (presse, promotion du territoire, action sociale...)	0€
Pass mobilité semaine (7 jours glissants)	Pass mobilité semaine plein tarif	10,00€
	Pass mobilité semaine gratuit moins de 2 ans	0€
	Pass mobilité semaine via pass activités HVM - Station 1 semaine	2,00 €
	Lot de 4 Pass mobilité semaine via pass activités HVM - Station 1 semaine tribu	6,80 €
	Lot de 2 Pass mobilité semaine via pass activités HVM - Station 2 semaines	3,20 €
	Lot de 8 Pass mobilité semaine via pass activités HVM - Station 2 semaines tribu	12,92 €
	Pass mobilité semaine via prévente grand hébergeur pass activités HVM - Station 1 semaine	1,80 €
	Lot de 4 Pass mobilité semaine via prévente grand hébergeur pass activités HVM - Station 1 semaine tribu	6,46€
	Lot de 2 Pass mobilité semaine via prévente grand hébergeur pass activités HVM - Station 2 semaines	3,04€
	Lot de 8 Pass mobilité semaine via prévente grand hébergeur pass activités HVM - Station 2 semaines tribu	12,27€
Pass mobilité saison	Pass mobilité saison plein tarif	25,00€
	Pass mobilité saison gratuit moins de 2 ans	0€

- Tarification des titres de transport CCHMV pour les lignes S52 et S53 dans le cadre des services de transport à la demande du samedi : du 18/06 au 01/07 et du 28/08 au 16/09 (application des tarifs régionaux)**

**Vente par Transdev Savoie à bord ou au guichet - ligne S52**

**ALLER SIMPLE ADULTE**

Modane	Modane	
Aussois	8,00 €	Aussois
Sardières	8,00 €	3,60 €

**ALLER SIMPLE MOINS DE 26 ANS ET SAISONNIERS**

Modane	Modane	
Aussois	5,60 €	Aussois
Sardières	5,60 €	2,50 €

**ALLER RETOUR ADULTE**

Modane	Modane	
Aussois	14,00 €	Aussois
Sardières	14,00 €	6,30 €
<b>ALLER RETOUR MOINS DE 26 ANS ET SAISONNIERS</b>		
Modane	Modane	
Aussois	9,80 €	Aussois
Sardières	9,80 €	4,40 €
<b>Billet journée</b>		
	10,00 €	

**Vente à bord ou au guichet – ligne S53****ALLER SIMPLE  
ADULTE**

Modane	Modane							
Villarodin	3,60 €	Villarodin						
Bramans	7,20 €	1,80 €	Bramans					
Sollières	7,20 €	3,60 €	1,80 €	Sollières				
Termignon	7,20 €	7,20 €	3,60 €	1,80 €	Termignon			
Lanslebourg	12,00 €	7,20 €	7,20 €	3,60 €	1,80 €	Lanslebourg		
Lanslevillard	12,00 €	7,20 €	7,20 €	7,20 €	3,60 €	1,80 €	Lanslevillard	
Bessans	12,00 €	7,20 €	7,20 €	7,20 €	7,20 €	3,60 €	3,60 €	Bessans
Bonneval sur Arc	12,00 €	12,00 €	7,20 €	7,20 €	7,20 €	7,20 €	7,20 €	3,60 €

**ALLER SIMPLE MOINS DE  
26 ANS ET SAISONNIERS**

Modane	Modane							
Villarodin	2,5 €	Villarodin						
Bramans	5,0 €	1,3 €	Bramans					
Sollières	5,0 €	2,5 €	1,3 €	Sollières				
Termignon	5,0 €	5,0 €	2,5 €	1,3 €	Termignon			
Lanslebourg	8,40 €	5,0 €	5,0 €	2,5 €	1,3 €	Lanslebourg		
Lanslevillard	8,40 €	5,0 €	5,0 €	5,0 €	2,5 €	1,3 €	Lanslevillard	
Bessans	8,40 €	5,0 €	5,0 €	5,0 €	5,0 €	2,5 €	2,5 €	Bessans
Bonneval sur Arc	8,40 €	8,40 €	5,0 €	5,0 €	5,0 €	5,0 €	5,0 €	2,5 €

**ALLER RETOUR ADULTE**

Modane	Modane								
Villarodin	6,00 €	Villarodin							
Bramans	12,00 €	3,00 €	Bramans						
Sollières	12,00 €	6,00 €	3,00 €	Sollières					
Termignon	12,00 €	12,00 €	6,00 €	3,00 €	Termignon				
Lanslebourg	20,00 €	12,00 €	12,00 €	6,00 €	3,00 €	Lanslebourg			
Lanslevillard	20,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	6,00 €	3,00 €	Lanslevillard		
Bessans	20,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	6,00 €	6,00 €	Bessans	
Bonneval sur Arc	20,00 €	20,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	6,00 €	

**ALLER RETOUR MOINS DE 26 ANS ET SAISONNIERS**

Modane	Modane								
Villarodin	4,20 €	Villarodin							
Bramans	8,40 €	2,10 €	Bramans						
Sollières	8,40 €	4,20 €	2,10 €	Sollières					
Termignon	8,40 €	8,40 €	4,20 €	2,10 €	Termignon				
Lanslebourg	14,00 €	8,40 €	8,40 €	4,20 €	2,10 €	Lanslebourg			
Lanslevillard	14,00 €	8,40 €	8,40 €	8,40 €	4,20 €	2,10 €	Lanslevillard		
Bessans	14,00 €	8,40 €	8,40 €	8,40 €	8,40 €	4,20 €	4,20 €	Bessans	
Bonneval sur Arc	14,00 €	14,00 €	8,40 €	8,40 €	8,40 €	8,40 €	8,40 €	4,20 €	

<b>Billet journée</b>	15,00 €
-----------------------	---------

- **Choix relatifs à la tarification**

- Les tickets à l'unité disponibles sur les lignes 2 (Modane – L'Orgère) et 3 (Modane – La Norma) sont vendus à un tarif unique, quel que soit le trajet effectué.
- La gratuité est accordée aux animaux domestiques lorsqu'ils sont dans un panier gardé sur les genoux.
- Dispositions particulières relatives à l'utilisation des tickets issus des carnets de 10 tickets : un ticket issu d'un carnet de 10 tickets non nominatifs donne accès à 1 trajet. Dès lors qu'il y a une correspondance l'utilisateur doit utiliser 2 tickets.

*Par exemple :*

- *Modane – Bonneval-sur-arc = utilisation ligne S53 uniquement = 1 ticket*
- *Modane – Bonneval-sur-arc via Aussois = utilisation ligne S52 puis ligne S53 = 2 tickets*
- *La Norma – Val-Cenis via Villarodin = utilisation Ligne 3 puis S53 = 2 tickets*

- **Perception des recettes**

- Pour toutes les lignes, les recettes perçues par l'office de vente de carnets de 10 tickets non nominatifs ou pass mobilité (saison ou semaine) seront reversées à la CCHMV dans le cadre de la convention de mandat CCHMV / SPL HMVT.
- Pour les lignes S52 et S53, du dimanche au vendredi du 03/07 au 26/08, les recettes perçues sur l'utilisateur par le conducteur ou au guichet dans le cadre de la vente de tickets à l'unité seront conservées par la société TRANSDEV Savoie conformément à l'accord passé avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Pour les lignes S52 et S53, les samedis 18/06, 25/06, 03/09 et 10/09, dans le cadre des services mis en place par la CCHMV, les recettes de la vente de tickets à l'unité seront perçues par le prestataire et reversées à la CCHMV conformément à la convention de mandat CCHMV / Société TRANSDEV Savoie.
- Pour les lignes 2 et 3, les recettes dans le cadre de la vente de tickets à l'unité seront perçues par le prestataire et reversées à la CCHMV conformément à la convention de mandat CCHMV / Société TRANSDEV Savoie.

- **Récapitulatif des titres vendus par chaque vendeur**

- CCHMV (maison cantonale) :
  - Pass mobilité semaine nominatif
  - Pass mobilité semaine nominatif moins de 2 ans
  - Pass mobilité saison nominatif
  - Pass mobilité saison nominatif moins de 2 ans
  - carnets de 10 tickets non nominatifs
  - carnets de 10 tickets non nominatifs (presse, promotion du territoire, action sociale...)
- OT HMV :
  - carnets de 10 tickets non nominatifs
  - carnets de 10 tickets non nominatifs pour les détenteurs du pass activités HMV - Liberté
  - carnets de 10 tickets non nominatifs (presse, promotion du territoire, action sociale...)
  - pass mobilité saison nominatif
  - Pass mobilité saison nominatif moins de 2 ans
  - pass mobilité semaine nominatif
  - pass mobilité semaine nominatif moins de 2 ans
  - pass mobilité semaine nominatif inclus dans les pass activités HMV – Station
- Transdev Savoie : tickets à l'unité aller simple / aller-retour / journée ;
- **Charge** Monsieur le Président et le Comptable public assignataire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Conseil communautaire en séance de ce jour.  
Pour copie conforme, Modane, le 03 juin 2022.

Le Président  
Christian SIMON

